

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1957-1958

Annexe au procès-verbal de la séance du 21 mai 1958.

RAPPORT

FAIT

au nom de la commission des moyens de communication, des transports et du tourisme (1) sur la proposition de loi, ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, tendant à définir les statuts des établissements de conduite automobile dits auto-écoles.

Par M. Jean BERTAUD

Sénateur.

Nota. — Ce document n'a pas été publié.

(1) Cette Commission est composée de: MM. Jean Bertaud, *Président*; N..., Julien Brunhes, *Vice-Présidents*; Bouquerel, Kalenzaga, *Secrétaires*; Aubert, Henri Barré, Beaujannot, Bonnet, Carcassonne, Jules Castellani, Cerneau, Chambriard, Paul Chevallier, Amadou Doucouré, René Dubois, Dutoit, de Geoffre, Robert Laurens, de Menditte, Mistral, Perdereau, Perrot-Migeon, Pinton, Joseph Raybaud, Paul Robert, François Ruin, Sauvêtre, Soldani, Verdeille.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (3^e législ.) : 3827, 6366, et in-8° 1031.

Conseil de la République : 286 (Session de 1957-1958).